



## Erreur sur liquidation régime matrimonial

Par **favole69**, le **31/12/2022** à **13:13**

Bonjour,

Suite à une erreur de compréhension lors de la signature de la liquidation de régime matrimonial fin Juin 2022, il me manque la somme de 4500€ (les véhicules ont été gardés par Monsieur et la somme des véhicules aussi...).

Que dois-je faire ?

Monsieur a bien versé l'argent au notaire mais ne vient pas signer la modification du document chez le notaire.

Dans l'attente de vous lire, Cordialement.

Par **Visiteur**, le **31/12/2022** à **13:30**

Bonjour

S'il a procédé au versement, c'est qu'il n'y est pas opposé ?

Par **favole69**, le **31/12/2022** à **15:47**

Bonjour

Non, probablement pas opposé mais il ne vient ps signer le corrigé malgré les relances du notaire.

Que faire pour clore enfin ce dossier ?

Par **Visiteur**, le **31/12/2022** à **16:40**

Votre notaire ne vous a pas expliqué le processus de mise en demeure ?

En cas d'échec, ce sera à la justice d'ordonner .

Par **favole69**, le **01/01/2023** à **20:55**

Bonsoir,

Tout d'abord meilleurs vœux à tous !

Non , mon notaire ne m'a pas parlé de cette procédure.

Je vais lui en parler.

Notre notaire ne fait que des relances mails et pas de recommandés qu'il trouve trop agressifs !

Je pense qu'après 6mois, il faut être plus virulent.

Belle soirée.

Par **favole69**, le **03/01/2023** à **11:55**

Bonjour,

Pourriez-vous m'expliquer le processus de mise en demeure ?

Est-ce au notaire de le faire ?

Dans l'attente de votre réponse, belle journée.